RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a procédé, ce mercredi 28 octobre 2020, à la signature de quatre (4) décrets :

- le décret n° 2020 - 2073 du 28 octobre 2020 mettant fin aux fonctions des ministres et secrétaires d'Etat, membres du Gouvernement ;
- le décret n° 2020 - 2074 du 28 octobre 2020 mettant fin aux fonctions du Président du Conseil Economique, Social et Environnemental ;
- le décret n° 2020 - 2075 du 28 octobre 2020 mettant fin aux fonctions du Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République ;
- le décret n° 2020 - 2076 du 28 octobre 2020 mettant fin aux fonctions du Ministre, Secrétaire général du Gouvernement.

Le Président de la République réitère ses remerciements à la Présidente du Conseil Economique, Social et Environnemental, au Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République, au Ministre, Secrétaire général du Gouvernement, aux Ministres et Secrétaires d'Etat sortants, pour leur collaboration au service de la République.

En attendant la mise en place du nouveau Gouvernement, les ministres et secrétaires d'Etat sortants sont chargés d'expédier les affaires courantes.

Fait à Dakar, le 28 octobre 2020

Le Ministre, Porte-Parole de la Présidence de la République
Abdoul Latif COULIBALY